

5532/149

Darloux

Comtesse Adelaïde

Coll. Clette de Tervies
vendue par Dewit.



Fasc. 16.

COMTESSE ADÉLAÏDE DE CHILLEAU (FILLE D'ANNE-MARIE DE MORAS)

Guillotinée le 18 avril 1794 sur la place de la Concorde

Tableau de DANLOUX (appartenant à M. le Comte DE TERVES).

5532/149

FRANS DEWIES

BRUXELLES

8, RUE DE HORNES, LE 26. 12. 23.

Cher Monsieur Bantier.

9 rue des Chaux.

Bruxelles.

Par votre lettre du 16 Novembre m'annonçant que le tableau de Madame la Comtesse de Sersois avait été soldé à Monsieur Despret et que le règlement pourrait se faire avant le 15 Janvier date du paiement que j'ai fait vous m'obligez, en voulant bien prier Monsieur Despret d'effectuer le versement à mon compte, Frans Dewies à la Banque d'Outre Mer.

J'ai reçu une lettre de Madame la Comtesse de Sersois me donnant des instructions au sujet de ce paiement et je me permets dans ces conditions de vous rappeler cette question.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Comte, l'assurance de mes sentiments distingués.

Frans Dewies

Bruxelles, le 30 novembre 1923.

Cher Monsieur Despret,

Suite à son entretien avec vous le jour de l'inauguration de la Banque, M. Dewies, administrateur-délégué de l'Office des Propriétaires, avait demandé à M. Fierens-Gevaert confirmation de la "renonciation" du Musée au tableau de Danloux. Cette lettre enregistrant la décision des "Amis des Musées" ayant été envoyée le 22 novembre dernier, je pense que nous pouvons dès à présent vous remettre le portrait de la C^{tesse} Adelaïde de Chilleau (fille d'Anne-Marie de Moras, guillotinée le 18 avril 1794 sur la place de la Concorde, app. à Mme la C^{tesse} de Tervés), dont vous êtes acquéreur au prix de 12.000 francs. Nous avons déjà fait exécuter la photographie de ce beau portrait, dont veuillez trouver en même temps ici une épreuve; puis-je vous demander de bien vouloir rembourser à la comptabilité du Musée (chèques postaux N° 591.14) le montant des frais du cliché, tenu ici à votre disposition, soit frs. 75. Les épreuves conservées dans nos dossiers permettront de faire quelques recherches au sujet du tableau et de le publier.

Croyez, cher Monsieur Despret, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur DESPRET, Président du Conseil d'Administration
de la Banque de Bruxelles.

Bruxelles, le 22 novembre 1923.

Cher Monsieur,

Votre lettre, que me communique ce matin M. Bautier, appelle confirmation de notre entretien d'hier. Je vous donne donc bien volontiers mon acquiescement à la vente du tableau de Danloux à M. Despret. Les conditions que vous aviez bien voulu à ma demande consentir au Musée des Beaux-Arts s'appliqueront à un ami de nos Musées, qui promet de léguer ce portrait à nos collections! J'aurais préféré naturellement que "la Ctesse Adélaïde de Chilleau" figure dès maintenant dans nos salles et c'est dans ce sens-là que nous avions escompté l'intervention des Amis des Musées, - car, comme je vous l'écrivais, le recours à notre budget ordinaire, fort entamé, eût ajourné la solution pendant une période indéfinie.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur F. DEWIES,
Administrateur-délégué de l'Office des Propriétaires,
8 rue de Hornes,
BRUXELLES.

FRANS DEWIES

BRUXELLES

8, RUE DE HORNES, LE 21 VII.23

Monsieur BAUTIER
Secrétaire de la Société des Amis des
Musées Royaux - 9 rue du Musée
BRUXELLES

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honorée du 16 ct. reçue ce jour, par laquelle vous me proposez de transférer la vente du tableau Danloux à Monsieur Maurice Despret.

Ce tableau ayant été vendu à Monsieur Fierens, pour le Musée Royal des Beaux Arts, à un prix convenu et accepté par nous, je ne vois aucun inconvénient à ce que cette cession se fasse à Monsieur Despret, si, bien entendu, Monsieur Fierens y donne son plein consentement.

Si vous le désirez, je puis écrire personnellement à Monsieur Fierens qui se trouve actuellement à Rome et y rencontre journellement ma fille, Madame Cagiati-Dewies, pour lui demander son autorisation de transfert.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Frans Dewies

*Amide
muriis*

16 novembre 1923.

Monsieur,

L'attitude des Commissaires aux achats de la Société, au cours d'une séance qui vient d'avoir lieu, a contrarié quelque peu les prévisions de M. Pierens-Gevaert (en ce moment à Rome) et les miennes. La majorité estime que l'intervention de cet organisme ne se justifie pas, eu égard au peu de ressources dont il dispose et aux engagements pris vis à vis du Musée du Cinquantenaire également bénéficiaire de ses "largesses". Les Amis des Musées doivent avant tout offrir à nos collections publiques des oeuvres d'art national. Toutefois M. Maurice Despret, commissaire de la Société, s'est montré désireux d'acquérir pour lui-même le tableau de Danloux, promettant à ses collègues de le léguer au Musée Royal des Beaux-Arts. La proposition ayant recueilli l'assentiment général, je viens vous demander, si le prix de 12.000 francs auquel la propriétaire a consenti s'étend également au marché à conclure sur les bases un peu spéciales que je vous indique. Inutile d'ajouter qu'en ce cas l'échéance fixée au 15 janvier pourrait être hâtée... Dans l'espoir d'une réponse favorable - ce joli tableau figurerait donc un jour au Musée! - je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire,

A Monsieur F. DE LIES,
Administrateur-délégué de l'Office des Propriétaires,
8 rue de Hornes, E./V.

Bruxelles, le 26 octobre 1923.

Cher Monsieur,

Je suis heureux de l'accord que vous m'apportez quant au prix de 12.000 francs pour la cession au Musée du portrait de Danloux. Au sujet du paiement de cette somme à la date du 15 janvier, vous m'excuserez de ne pouvoir encore vous en donner l'assurance formelle - car si pour la réalisation de cet achat estimé désirable par la Commission du Musée aux conditions susdites il nous faut recourir au crédit ordinaire de 1924, les choses ne sauraient aller aussi vite. C'est pourquoi la Société des Amis des Musées, en possession elle à ce moment-là déjà de ses ressources ordinaires, sera sollicitée de prendre dès maintenant un engagement. Permettez-moi donc de ne vous répondre sur la date qu'au lendemain d'une réunion qui doit avoir lieu aux premiers jours de novembre, chez M. Philippon, président de la Société.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

P.S. Je joins à la présente un exemplaire des statuts de la Société des Amis des Musées.

A Monsieur F. DEWIES,
Administrateur délégué de l'Office des Propriétaires,
8 rue de Hornes,

E./V.

FRANS DEWIES

BRUXELLES

8, RUE DE HORNES, LE 24 Octob^r 1923.

K. Bantw

Cher Chamiend,

J'ai l'honneur de vous accuser bonne réception
de votre honoré du 22^e.

Chaque fois la Comtesse de Serres m'ayant donné
entretiens ses pouvoirs pour liquider le tableau
Dankowsky "qui vous a été adressé", j'accepte en
"son nom de vous vendre ce tableau au prix
de Frs 12000. Payable comptant le 15^e Janvier 1924.
entre mes mains.

Je vous prie bien de me confirmer votre bon accord
par prochain courrier et croyez cher Chamiend
à mes sentiments les meilleurs.

F. Dewies

Chamiend Fierens. Jeant.

Conservateur du Musée des Beaux Arts
Place du Musée.

Bruxelles

OFFICE DES PROPRIÉTAIRES
SOCIÉTÉ ANONYME
BRUXELLES

DIRECTION

8, RUE DE HORNES, LE 23 octobre 23

Monsieur Fierens-Gevaert
Conservateur des Musées Royaux
Place du Musée
BRUXELLES

Mon cher Monsieur,

Je vous serais obligé de me dire si vous avez pu faire examiner par la commission du musée le tableau (Danloux) que je vous ai envoyé de la part de madame la Comtesse de Terves, et quelle décision votre direction a prise à ce sujet ?

Ma cliente à qui j'en ai référé à la suite de l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, m'autorise à vous céder ce tableau à Frs. 12.000.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Administrateur-Délégué Directeur Gén.
de l'Office des Propriétaires
SOCIÉTÉ ANONYME

Bruxelles, le 22 octobre 1923.

Cher Monsieur,

J'ai tardé à vous répondre au lendemain de la séance de la Commission, car notre collège n'étant pas en nombre pour délibérer valablement, il a fallu quérir l'opinion de quelques absents. Le portrait de Danloux a reçu un favorable accueil : il figurera donc au Musée, si vous voulez bien obtenir de la propriétaire l'acceptation du prix de 12.000 francs et son consentement à attendre le début de 1924. En effet, la Commission s'est bornée à accepter le tableau, mais estime ne pouvoir dès à présent engager les crédits de l'année suivante. Nous devons donc n'introduire la demande régulière auprès du Ministre qu'après le 1er janvier. Une procédure plus expéditive consisterait à nous tourner vers la Société des Amis des Musées, dont plusieurs "Commissaires aux achats" sont également d'accord pour l'achat. Là aussi, le budget 1923 est quasi épuisé, mais les rentrées de cotisations se faisant fin décembre, on disposera là assez rapidement d'une somme suffisante pour solder cette acquisition très désirable à notre avis. C'est pourquoi, si vous étiez d'accord sur le principe, la toile serait présentée aux "AMIS DES MUSEES" ces jours prochains : une décision formelle serait

Monsieur F. DEWIES,
Administrateur délégué de l'Office des Propriétaires,
8 rue de Hornes,
E./V.

prise en ce sens et communiquée par votre entremise à la propriétaire.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

RAPPORT PRESENTE AU COMITE DES ACCROISSEMENTS.

(ART ANCIEN).

Ce joli portrait, signé Danloux et daté 1783, appartient à la C^{tesse} de Terves et nous est présenté à l'initiative de M. Frans Dewies, administrateur délégué de l'Office des Propriétaires, chargé de le vendre. La Comtesse Adelaïde de Chilleau (fille d'Anne-Marie de Moras) fut guillotinée à Paris le 18 avril 1794; son image, avec ses harmonies raffinées de gris est certainement l'une des plus séduisantes qu'ait tracées le pinceau de Danloux. On sait que ses portraits de femmes sont particulièrement recherchés des amateurs, surtout ceux de la période antérieure à la Révolution (en 1791, l'artiste passa en Angleterre et ne revint qu'en 1800). Nous croyons que ce moment de l'Ecole française qui n'est rappelé au Musée de Bruxelles que par le tableau de Wertmüller, une dame avec son enfant serait brillamment représenté par l'adjonction de cette oeuvre-ci, et qu'il y aurait lieu de demander à M. Dewies les conditions auxquelles la propriétaire consentirait à s'en dessaisir, en fixant peut-être dès maintenant la limite à laquelle on s'arrêterait éventuellement.

Le Conservateur-adjoint.

SB Cantin

Il me semble qu'il y a lieu de demander le prix et de réserver la question de l'acquisition jusqu'à ce que l'année 1924 nous ait apporté des crédits nouveaux.

E Verlaan

RUE JEAN STAS. 41

'AVENUE LOUISE'

BRUXELLES

Mon cher Pierre,
T'en dis tout à fait
j'accuse avec moi
pour la lettre que j'ai
projeté d'adresser à
M^{rs} de Wiers.

J'envie une invitation
à M^{rs} de Wiers
comme nous me le

demande
j'aurai Albert
Cargue pour le 24.
Pour ce que hier
à moi pour votre
intervention concer
nant le Daulny
Suis-je en

Respect



OFFICE DES PROPRIÉTAIRES

Société Anonyme

CAPITAL : 1.000.000

FRANS DEWIES, Administrateur-Délégué

Maison fondée en 1875.

Vente-Location-Gérance d'Immeubles

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

GARDE-MEUBLES MODÈLE

DIRECTION GÉNÉRALE & SIÈGE SOCIAL :

8, RUE DE HORNES, BRUXELLES

TÉLÉPHONE BR. 4189



Bruxelles, le 1^{er} octobre 1923
8, RUE DE HORNES.

Monsieur Bauthier -Conservateur Adjoint
Musée Royal des Beaux Arts
Rue de la Régence

Monsieur,

En réponse à votre honorée du 29 septembre, je consens bien volontiers que vous conserviez le tableau du peintre Danloux appartenant à Madame la Comtesse de Terves jusqu'au retour de Monsieur Fierens, pour vous permettre de le faire examiner par la Commission du Musée.

salutations distinguées.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes

L'Administrateur-Délégué Directeur Gén.
de l'Office des Propriétaires
SOCIÉTÉ ANONYME

Bruxelles, le 29 septembre 1923.

Monsieur l'Administrateur,

Nous avons reçu ce matin le portrait de Janloux que vous voulez bien soumettre à notre examen. C'est une toile fort intéressante, au sujet de laquelle nous consultons quelques livres et catalogues. Il y aurait lieu, je crois, de la montrer à la Commission du Musée, si vous nous autorisez à la garder en dépôt pendant quelque temps. Permettez-moi en tout cas d'attendre l'avis de M. Fierens-Gevaert, qui rentrera dans une huitaine de jours.

Agréez, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur DEWIES,

Administrateur de l'Office des Propriétaires,

42 rue Wiertz,

BRUXELLES.

OFFICE DES PROPRIÉTAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME
BRUXELLES



DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
GARDE-MEUBLES MODÈLE
COMPTES CHÈQUES-POSTAUX 21816
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
OFFICE-PROPRIÉTAIRES-BRUXELLES

42, RUE WIERTZ, LE 29/9/23 192

320.20

MONSIEUR FIERENS GEVAERT
PLACE DU MUSEE

BRUXELLES.-

Je vous remets ce jour le tableau signé Danloux, dont
vous a parlé notre Administrateur, Monsieur Dewies.-

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments
très distingués.-

LE DIRECTEUR

Bruxelles, le 28 septembre 1923.

Monsieur,

Au moment de partir pour l'Italie, M. Fierens-Gevaert m'a remis la reproduction du portrait de la C^tesse Adélaïde de Chilleau par Danloux que vous êtes chargé de vendre, en me demandant d'aller le voir. Puis-je vous prier de me dire où et quand le tableau serait visible: je serais heureux de pouvoir l'examiner et de m'entendre avec vous à ce sujet.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur F. DEWIES,

Directeur de l'Office des Propriétaires,

8 rue de Hornes,

BRUXELLES.

OFFICE DES PROPRIÉTAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

BRUXELLES

DIRECTION

8, RUE DE HORNES

18 7^{me} 1913.

Cher cher Chamiend,

Madame la Comtesse de Leroy nous charge de faire
vendre publiquement son mobilier et parmi ces objets
se trouve un tableau du peintre Danlaux qui représente
la Comtesse Adélaïde de Chilleau fille d'Anne Marie de
Charas qu'elle a achetée le 18 Avril 1904.

Le tableau a paru il me semble valuer et si je ne trompe
pas dans l'intérêt de la Comtesse de Leroy de faire
adjuger au plus offrant sans en connaître la valeur.

Étant que personne vous pourriez me conseiller
vous connaissez peinture et peinture et pourriez vous
au besoin me recommander un expert de choisir
qui pourrait donner son avis.

Veuillez bien présenter mes respectueux hommages
à Madame Leroy et me croire cher Chamiend votre
très dévoué.

W. J. J. J.